



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
📠 03.22.95.16.81
@ : adantin@somme.fff.fr

COMMISSION FEMININE

1^{er} TOUR DETECTION DES JOEUSES U14 FEMININE

LIEU : TALMAS

DATE : Mercredi 4 novembre 2020

RDV à 13h30

JOEUSES U14F CONVOQUEES

Club(nom)	Nom Prénom
ABBEVILLE A.S. MENCHECOURT	GERVOIS MATHILDE
S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE	TAVERNIER LOU ANNE - HOIN LOUNA - BONVALET CIARA
LA FRATERNELLE AILLY S/NOYE	MOLON OLIVIA -JONVILLE LEA
USOAS	PETIT ALEXIA - LEBLANC AUBANE - WARME CHLOE - FROMENTIN CAMILLE - DRAPIER MANON - BOULENGER ELSA - BIWER ELISE - TELLIER INES - VERBRUGGHE CONSTANCE - PEREIRA EMMY - WERBROUCK ZOE
AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL	HENNEQUIN CASSANDRA - THOMAS MARGOT - PICARD MANON - CAUWET MAELYS - BEAUNEE LAURA - ALLART ALICIA - SARTI LEA - BOURGOIS ANAIS
F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS	WAYER ANGELE - DUPLOUY CANDICE - MAGNIEZ LOLA - ODELOT SERVANE - BENOIT COQUELLE OCEANE
ET. S. DES DEUX VALLEES	LECOINTE HEIDY
U.S. BETHENCOURT S/MER	VAN KEER LEONIE
AM. ANCIENS ELEVES CHAULNES	BAIL CASSANDRA - MELLAHI CHAIMA
U.S. CORBIE	DANNEAU JULIA
O. LE HAMEL	POURCHEZ CAMILLE
U.S. LIGNIERES CHATELAIN	SPITAEELS ALYCIA
A. LONGPRE LONG CONDE	POUJOL ALIX
E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	EL KADRI CHAIMA
U.S. MARCELCAVE	NIARQUIN LAURA
F.C. MAREUIL CAUBERT	DELOISON MARINE
J.S. DE MIANNAY MOYENNEVILLE	GUILBAUT LAURINE
U.S. C. DE MOISLAINS F.	RIDEL ALYSSA
F.C. OISEMONT	TARATTE FLORINE
ENT.C.A.F.C. PERONNE	GIRARD LEA
POIX BLANGY CROIXRAULT F.C.	RIPPE JULIETTE - POULIQUEN LEA
S.C. PONT REMY	POIREL CLARA
A.S. MUNICIPALE RIVERY	GRIGNON MANON
A.S.L. SAVEUSE	MARECHAL LILOU
S.C. ST BLIMONT	BOCQUET MANON
F.C. CENTULOIS 1924	RIJ ALICE - LALOU MANON - CORDONNIER DEVIMES NESSA - TRANQUILLE MARIE
F.C. ST VALERY BAIE DE SOMME SUD	PECQUERY NOEMIE - CHAMOIN CANDICE -
AS TALMAS	PERRIER PAULINE - DHAUSSY LISON - DHAUSSY RACHEL

ATTENTION : Tous les accompagnateurs, ou parents de joueuses, devront obligatoirement porter un masque et respecter la distanciation aux abords du terrain.

ENCADREMENT	Commission Féminine
--------------------	---------------------

En cas d'indisponibilité, prévenir Angélique DANTIN (adantin@somme.fff.fr / 03 22 89 80 20 / 06 79 46 75 18)

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) *S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.*

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) *Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.*

CHAQUE JOUEUSE DEVRA:	
<ul style="list-style-type: none">• Se munir de l'équipement sportif de son club d'origine• Présenter avec un masque• Avoir des chaussures adaptées en fonction des terrains• respecter les protocoles sanitaires	<ul style="list-style-type: none">• Présenter sa Fiche individuelle• Avoir sa gourde ou bouteille d'eau personnelle• se présenter en tenue•